CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

**RÉUNION (ORDINAIRE)**

**Mardi 30 mai 2023**

Procès-verbal de la cinquième réunion (ordinaire) du Conseil d'établissement de l'école de l’Odyssée, tenue en présentiel à l’édifice St-René. La réunion a été convoquée dans les délais prescrits par les règlements.

**PRÉSENTS :**

|  |  |
| --- | --- |
| Karine D’Aoust (parent)  Janie Payment (parent)  Marina Krylova (parent)  Lise Gingras (parent)  Marie Pier L’Écuyer (parent) | Natalie Trempe (directrice par intérim)  Sylvie Gendron (directrice adjointe par intérim)  Dominique Daoust (enseignante)  Véronique Guitard-Lortie (enseignante)  Audrey Morissette (enseignante)  Michael Larouche (spécialiste)  Karin Klushecov (orthopédagogue)  Lucie Sancartier (service de garde) |

Absents : Prénel Cavé (parent)

**1. Ouverture et quorum**

Il y a quorum. La réunion débute à 18h02.

Il est proposé par madame Natalie Trempe de commencer la rencontre.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**CE 2022-2023-37**

**2. Adoption de l’ordre du jour**

Madame Karine D’Aoust demande d’ajouter un sujet au point Varia : poux.

Monsieur Michael Larouche propose l’adoption de l’ordre du jour.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**CE 2022-2023-38**

1. **Adoption du procès-verbal de la dernière réunion et suivi**

Il y a correction à faire au procès-verbal de la dernière rencontre : au point 12 la dernière phrase n’est pas complète, le coût aux parents est de 28$, préciser.

Madame Audrey Morissette propose l’adoption du procès-verbal de la dernière réunion.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**CE 2022-2023-39**

1. **Parole au public**

N/A

1. **Information de la direction**

**Madame Natalie Trempe souhaite la bienvenue au groupe et présente les points à l’horaire.**

1. **Prévision budgétaire**

**Madame Natalie Tremp affirme avoir reçu la prévision budgétaire et planifie en faire la présentation aux membres lors de la rencontre extraordinaire du 13 juin prochain. Cette estimation rapporte les revenus et dépenses jusqu’au 30 juin (fin de l’année scolaire). Pour les journées pédagogiques restantes, il n’y aura pas de frais d’activités afin d’éponger le budget excédentaire.**

**Cette année, le budget était de 2,3 millions. Certaines mesures sont reportables et d’autres non, les mesures reportables sont priorisées afin de limiter les excédents. L’achat de matériel doit être fait et livré pour le 30 juin. L’école prévoit un excédent pour l’année en cours dû à plusieurs facteurs tels que la grève du transport scolaire.**

1. **Rencontre TEAMS prévision budgétaire**

**Une rencontre extraordinaire est ajoutée à l’horaire afin de présenter la prévision budgétaire aux membres du conseil d’établissement. La rencontre aura lieu le 13 juin 2023 prochain à 18h00 via la plateforme Teams.**

1. **Différence agendas**

**Lors de la dernière rencontre, le prix présenté pour les agendas était de 7,80$. Il y a eu erreur lors de l’estimation, la compagnie n’avait pas calculé les frais de photocopies pour les pages ajoutées au début de l’agenda. Puisque l’école fait l’ajout de pages recto verso au début de l’agenda, le coût anticipé est maintenant de 8,10$.**

1. **Grève du transport**

**Madame Natalie Trempe participe à une réunion extraordinaire toutes les semaines depuis le début de la grève du transport scolaire. L’école de l’Odyssée à la chance d’avoir des employés dévoués qui mettent la main à la pâte afin de minimiser les impacts de la grève.**

**On ne s’attend pas que la grève soit réglée d’ici la fin de l’année. Les sorties scolaires seront probablement annulées malheureusement. Nous essayons de trouver d’autres alternatives pour le transport tel que des autobus voyageurs.**

1. **Départs**

**L’école fait face à quelques départs au niveau des enseignants tels que madame Marie-Hélène Charron Hamel qui quitte l'école pour une durée d’un an. Monsieur Cédrik Ricard Froment quitte l'école également pour être conseiller pédagogique. Madame Natalie Trempe annonce aussi son départ vers l’école de l’Envolée le 1er juillet 2023. Madame Sylvie Gendron fait le choix de retourner dans sa salle de classe l’an prochain. Le poste de directrice adjointe a été affiché, dans les prochains jours nous pourrons vous en dire davantage.**

**Karine D’Aoust quitte également à la fin de l’année son poste au sein du conseil d’établissement et ne pourra pas terminer son mandat comme présidente pour l’an prochain.**

1. **Colonne ordre du jour**

**Madame Trempe avise que la façon dont l’ordre du jour est rédigé présentement pose problème et aurait intérêt à être modifiée. Il y a des choses que le conseil d'établissement doit approuver et qui font l'objet d'adoption. Ce sont 2 choses différentes. Madame Natalie Trempe propose de retirer la colonne « décision » pour ajouter 2 autres colonnes, soit « adopter » et « approuver ».**

1. **Normes et modalités**

Madame Natalie Trempe explique les changements au document « normes et modalités ». Ce sont des changements mineurs au niveau des dates. Présentement, les épreuves ministérielles comptent pour 10% de la note globale de l’enfant. Avant la COVID c’était 20%. Il se peut que nous devions revoir cette partie dans un avenir rapproché.

Madame Trempe précise que le texte avait été proposé et maintenant elle demande l’approbation. Elle dirige le groupe vers le point 2 ou le parent peut demander une demande de révision de note. La direction n’est pas impliquée dans la façon de faire l’évaluation. Le texte sera donc modifié en conséquence.

Il est proposé de voter en vue d’adopter les normes et modalités par Karine D’Aoust.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**CE 2022-2023-40**

1. **Plan de lutte 2023-2024**

Madame Natalie Trempe présente le plan de lutte et fait la lecture du préambule des forces et des défis des pratiques en place.

On nous présente la priorité pour 2023-2024 d’améliorer le système de fiche de manquement et revoir la procédure de consignation.

Question : Lise Gingras, les billets de communication sont envoyés aux parents pour geste de violence. Qu’elle est l’action requise du parent? Madame Natalie Trempe répond que l’action requise est simplement de signer le billet et le retourner à l’école.

Madame Trempe explique aux membres la procédure interne en cas d’intimidation grave. Lorsque l’on parle de protocole d’intervention, qu’est-ce que ça signifie? Depuis la loi 56, l’école doit appliquer un certain protocole procédural (une enquête doit être ouverte pour appliquer le protocole) en cas d’intimidation. En premier lieu, on isole les élèves concernés, ensuite on libère les enseignants pour rencontres avec les élèves et parents. À la fin de l’enquête, un bilan doit être fait. Les rapports sont envoyés au centre de service par la suite.

Il est proposé de voter en vue d’adopter le plan de lutte par Karine D’Aoust.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**CE 2022-2023-41**

1. **Reddition du projet éducatif**

Mme Natalie Trempe, prend la parole à nouveau et explique que le 1er projet éducatif a été présenté dans le passé et la plupart des membres actuels étaient présents lors de cette présentation. À cette époque, le Centre de service avait imposé certaines cibles. Dorénavant, le nouveau gabarit de projet éducatif scolaire sera présenté de façon annuelle.

L’information qui figure à la page du contexte annuel sera différente lors des prochaines présentations. Elle présente un portrait de l’école et du personnel qui y travaille.

Les cibles d’apprentissages sont présentées avec les indicateurs de performance et les pourcentages reliés.

Il est proposé de voter en vue d’approuver la reddition du projet éducatif par madame Karine D’Aoust.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**CE 2022-2023-42**

1. **COSP – Contenu en orientation scolaire et professionnelle**

Madame Natalie Trempe informe les membres de l’obligation de l’école à partir du 3e cycle de contenu non évalué. J’ai rencontré l’équipe du 3e cycle afin de cadrer l’information dans un contenu.

Libéré les 5 et 6 ens. La connaissance de soi, du monde scolaire et du travail. On cherche à pister les élèves pour les encadrer dans leur futur.

Il est proposé de voter en vue d’approuver le contenu en orientation scolaire et professionnelle par madame Karine D’Aoust.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**CE 2022-2023-43**

1. **Attestation des mesures protégées**

Madame Natalie Trempe explique qu’il y a des mesures protégées qui doivent être attestées par le conseil d’établissement. L’école a reçu 103 932$ en mesures protégés, et madame Natalie Trempe atteste au nom de l’école que les sommes sont reçues.

M. Michael propose le vote afin que l’attestation des mesures protégées soit adoptée.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**CE 2022-2023-44**

1. **Fond à destination spéciale**

Les fonds à destination spéciale sont des font qui sont perdu en fin d’année telle que les fonds réservés au BBQ de fin d’année, au conseil d’établissement, etc. Madame Natalie Trempe propose que les fonds sont …

Il est proposé par Lucie Sanscartier de voter en vue d’adopter la gestion du fonds à destination spéciale.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**CE 2022-2023-45**

1. **Dons**

Madame Natalie Trempe énumère les dons reçus pour l’année en cours.

NATALIE à ajouter

Il est proposé de voter en vue d’adopter la décision des dons par Karin Klushecov.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**CE 2022-2023-46**

1. **Utilisation des locaux 2023-2024**

Madame Natalie Trempe présente la location de gymnase qui est fait par Takewondo Monfils.

Il est proposé de voter en vue d’approuver l’utilisation des locaux par Karine D’Aoust

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**CE 2022-2023-47**

1. **Rapport annuel**

Madame Karine D’Aoust présente le rapport annuel du conseil d’établissement. Certaines propositions de changements mineurs y sont apportées.

1. **Tarification service de garde**

Madame Natalie Trempe présente à titre informatif des modifications à la tarification des services de garde imposée par le CSSD.

1. **Mots**
2. **Mot de la présidente – madame Karine D’Aoust**

Madame D’Aoust annonce son départ comme membre du conseil d’établissement. Après plusieurs années investies, c’est maintenant le temps de tourner la page. Elle propose d’attendre à l’assemblée générale mandater quelqu’un afin de la remplacer afin de rééquilibrer les postes qui se libèrent en début d’année.

1. **Mot des enseignants et spécialistes** 
   1. **Enseignant 1er cycle : madame Dominique Daoust**

**Elle informe le groupe que toutes les sorties sont tombées à l’eau à cause de la grève du transport scolaire. Certaines classes du premier cycle préparent un spectacle de cirque pour les parents.**

* 1. **Enseignant 2e cycle – madame Véronique Guitard-Lortie**

**Les examens du ministère sont en cours. En général, les élèves ont trouvé que l’examen de lecture du ministère était moins pire qu’anticipé.**

**Le 13 et 14 juin sont planifiées les activités « je roule dans ma cour ».**

**Il est planifié d’aller au parc Bigue avec les élèves ainsi qu’à la crèmerie Flamingo et les frais seront payé par l’école.**

* 1. **Enseignant 3e cycle – madame Audrey Morissette**

**C’est la fin de l’année et les évaluations sont en cours. Il y aura la cérémonie des finissants le 22 juin à 10h00. L’école planifie une Kermesse le 19 juin pour l’ensemble de ses élèves.**

* 1. **Spécialistes – monsieur Michael Larouche**

**Avec la venue des examens du ministère, le curriculum d’éducation physique a dû être allégé. Ce fut les olympiades et encore une fois, c’était un grand succès auprès des élèves.**

**Le 14 juin l’école planifie le premier tournoi de volleyball pour l’école, 16 équipes sont inscrites.**

1. **Service de garde – madame Sylvie**

C’est la semaine des services de garde, il y a eu de belles activités. Madame Lucie en profite pour remercier madame Katia et madame Sylvie pour le déjeuner et le sac personnalisé a chacune d’entre elles. Elles ont célébré en faisant 3 jours de barbe à papa pour les enfants!

Il reste une journée pédagogique au calendrier scolaire, soit le vendredi 16 juin. Le thème de la journée est « Ratatouille », ce sera une journée culinaire.

1. **OPP – madame Marie-Pier Lecuyer**

L’équipe de l’OPP finalise les détails du BBQ de fin d’année. Il est planifié d’avoir 5 structures gonflables, un camion monsieur Sunday, du maquillage et d’autres activités pour les enfants.

Un deuxième envoi courriel a été fait aux parents aujourd’hui afin de trouver plus de bénévoles. Pour l’instant l’équipe est peu nombreuse.

L’équipe n’a pas eu la chance de reprendre la planification du cinéma qui a été annulé à cause du verglas.

1. **Personnel professionnel – madame Karin Klushecov**

Ce sont les examens du ministère qui ont commencé et madame Klushecov a accompagné et soutenu les élèves au niveau technologique. Elle planifie développer une évaluation de la compétence des élèves en matière de technologie afin de donner une idée des acquis pour le passage au secondaire.

1. **Représentant de parent – Prénel Cavé**

**Absent**

1. **Mot de la direction et directrice adjointe**

Sylvie Gendron prend la parole et aborde le sujet du projet Mobio. L’école a lancé un sondage à cet effet et a eu 40% de participation de la part des parents au sondage. Une marche exploratoire est planifiée le 12 juin prochain afin d’établir des corridors des sécurités aux abords de l’école.

Au sujet de l’application « Parcours parent »; l’inscription à la plateforme a été faite et sera pour une durée d’un an. L’école n’a pas eu la bonne information à propos de la prévision des coûts et voilà pourquoi l’inscription est pour une durée d’un an au lieu de deux ans.

1. **VARIA**

POUX : Madame Lise Gingras demande s’il y existe des politiques, procédures afin de minimiser la propagation de poux dans l’école. Madame Natalie Trempe informe qu’il y a une procédure en place : tel que de l’information dans l’agenda des élèves et qu’une lettre est envoyée aux parents dans la classe touchée.

Madame Gingras a effectué beaucoup de recherche sur le sujet et sur les droits et devoirs en tant qu’école. Elle recommande de poursuivre la sensibilisation et l’éducation afin d’être plus proactif lors de situation récurrente.

Madame Natalie avise que lorsque l’école est au courant lorsqu’une situation de poux se présente et agit malgré le fait qu’il n’y a pas de politiques en place.

Madame Gingras propose que lors des rencontres de parents qu’un peu de temps soit accordé à démystifier et informer les parents des mesures et ressources disponibles pour aider les parents.

Madame Natalie avise qu’elle ne pourra pas imposer ce temps aux enseignants, mais s’engage à développer (avec l’aide de madame Gingras) un infoparent avec les ressources qui sont disponibles aux parents. Elle demandera aux enseignants de verbaliser auprès des parents cet infoparent et les informer de contacter l’école en cas de contamination ainsi que les ressources disponibles.

1. **Prochaine rencontre**

La prochaine rencontre aura lieu via la plateforme Teams le 13 juin 2023.

1. **LEVÉE DE L’ASSEMBLÉE**

Monsieur Michael propose la levée de l’assemblée.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**CE 2022-2023-49**